



La **crise du système capitaliste** qui génère une récession d'une gravité historique, **continue de frapper des millions de salariés, de retraités et de privés d'emplois.**

En appliquant les mêmes recettes ultralibérales au niveau de la France depuis 3 ans, **le gouvernement Sarkozyste** à la solde du patronat **poursuit sa politique anti sociale avec l'accélération de la casse de pans entiers de la société.**

Les mesures prises par le gouvernement servent à alimenter les profits avec les aides massives aux banques et autres cadeaux fiscaux aux entreprises en présentant la facture au monde du travail par la rigueur salariale, l'augmentation du chômage et de la précarité, la réduction des dépenses sociales et utiles aux plus défavorisés.

Les caisses sont vides pour développer les services publics et entreprises publiques mais pas pour financer la spéculation au détriment de la réponse aux besoins et de l'intérêt général.

Ainsi, le gouvernement n'ayant apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires et pensions, les politiques publiques, l'avenir et le niveau des retraites par répartition, les organisations syndicales interprofessionnelles CGT-CFDT-FSU-UNSA-Solidaires, appellent à une journée de grève et de manifestations le 23 mars 2010.

Pour le développement de service public SNCF

Sous le double effet de politiques nationales de casse des services publics et des directives européennes, les entreprises publiques empruntent les mêmes théories libérales.

La SNCF, depuis plusieurs années, est soumise à une succession de réorganisations menées au pas de charge par la direction. Cette stratégie qui repose sur le pilotage par branche autonome (activité et filiales) remet en cause l'unicité, le caractère intégré de la SNCF, le statut des cheminots et leurs conditions sociales.

Alors que la direction SNCF s'active en coulisse pour saborder le Fret, les actions locales avec la CGT se multiplient pour maintenir l'ensemble des triages par gravité et pour stopper le transfert de charges vers les filiales privées qui siphonnent le trafic de Fret SNCF.

La direction SNCF, après s'être voulue rassurante, les masques tombent dans les EIC où la productivité est annoncée, à l'équipement où le travail de nuit et de weekend sera généralisé, au TER avec le projet de déréglementation du travail sous couvert de l'ouverture à la concurrence...tous les métiers sont concernés.

Pour l'emploi à statut :

En franchissant la barre symbolique des 10% de la population active, le taux de chômage atteint son niveau le plus haut. Avec près de 22 000 suppressions d'emplois à la SNCF depuis 2002, ce sont autant de chômeurs en plus et des conditions de vie et de travail qui se dégradent pour les cheminots. Cette situation engendre de la souffrance au travail amplifiée par la mise en œuvre d'un plan social au travers des EME et EDC, véritable ANPE interne.

A l'image des incidents à répétitions, des difficultés liées à la production, des postes non tenus, il faut dès à présent arrêter les suppressions d'emplois et engager une véritable politique de l'emploi à statut.

SALAIRES. 6% immédiatement : C'est juste et possible !

A entendre le discours patronal ou gouvernemental, le moment est toujours mal venu pour parler de la hausse des salaires. La SNCF n'est pas en dehors de cette situation.

Au nom de la concurrence, de la compétitivité, de la rentabilité, des dogmes de la techno structure, tout est prétexte pour abaisser les conditions sociales des cheminots et la qualité du Service Public ferroviaire. Ainsi, à la dégradation des conditions de vie et de travail s'ajoute avec urgence la question du pouvoir d'achat, des salaires et des pensions.

La colère et les attentes sont réelles sur le sujet, car la précarité ne cesse de gagner du terrain dans le corps social cheminot.

La CGT exige :

- ⇒ **Une revalorisation générale de l'ensemble des salaires des cheminots permettant de porter à 1600 € brut le salaire minimum d'embauche ;**
- ⇒ **Un plan de rattrapage du contentieux salarial par des augmentations générales avec 6% immédiatement ;**
- ⇒ **La revalorisation de la prime du travail, des gratifications de vacances et d'exploitation ;**
- ⇒ **La création d'un véritable 13e mois.**

RETRAITES : engageons la mobilisation !

Les réformes de 2003 et 2007 sur les retraites contre lesquelles la CGT s'est opposée et mobilisée, n'ont nullement garanti l'avenir des pensions.

Elles ont au contraire prolongé et amplifié les mesures décidées par Balladur en 1993 (durcissement des conditions d'acquisition des droits et baisse des pensions) sans pour autant rétablir l'équilibre financier.

Le Président de la République a donc décidé d'engager une nouvelle réforme du système de retraite en 2010 avec à la clef une nouvelle attaque sur les droits des salariés actifs et retraités.

Pour les cheminots, un nouvel allongement de la durée de cotisation, la modification du calcul de la pension en supprimant la référence aux 6 derniers mois ou un recul de l'âge départ, auraient des effets catastrophiques sur le niveau des pensions.

Nous sommes face à un véritable choix de société et les moyens existent pour assurer chez les cheminots une retraite de haut niveau à 50 et 55ans.

La réforme n'est pas encore engagée, mais le rapport de force le 23 mars comme 1ère étape avant les premières annonces du gouvernement, sera déterminant pour préserver et améliorer le système de retraite solidaire par répartition.

En convergence avec les salariés du public et du privé, la Fédération CGT appelle les cheminots à une grève carrée le mardi 23 mars 2010 dans l'unité avec l'UNSA et la CFDT et à participer massivement aux manifestations interprofessionnelles pour exiger l'ouverture de négociations et la satisfaction des revendications.

Un **préavis national de grève** a été déposé du **lundi 22 mars 2010 à 20 heures** au **mercredi 24 mars 2010 à 08 heures**, couvrant **l'ensemble du personnel**.

**Le 23 mars 2010,
agissons ensemble pour le service public et l'avenir du Fret SNCF,
l'emploi à statut, les salaires, les retraites et les conditions de travail.**